

**Procès-verbal du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Samedi 16 mars 2019**

Hommage ému à Mr Spadone décédé. Ce dernier a été investi dès le départ à l'UTL comme professeur de littérature. Il a été également administrateur actif de la Scène Nationale de Sète

**1° - Votes des comptes rendus de l'AGO du 1er décembre 2018 et du CA du 24 Novembre 2018.**

**Le CR de l'AGO est adopté à l'unanimité**

**Le CR du CA du 24 novembre 2019 est adopté à l'unanimité**

**2° - Préparation de l'année 2019-2020.**

**2.1 Au niveau du budget 2019-2020 : Les cotisations (UTL34 et Club)**

**Au niveau des dépenses prévisionnelles supplémentaires :** l'adhésion à « Génération Mouvement » que l'on est en train de finaliser via un regroupement des UTLs intéressées de l'UFUTA ne sera pas négligeable,

En tenant compte de cette dépense supplémentaire, **on peut voter aujourd'hui les Recettes** en séparant Recettes et Dépenses du vote du budget prévisionnel.

**VOTE des RECETTES PREVISIONNELLES 2019-2020**

Sur propositions du Président et du Trésorier :

- 1- Maintenir constante l'adhésion 2019-2020 à l'UTL (pas de fête cette année) à 135 €
- 2- Augmenter l'adhésion 2019-2020 au club à 12 euros (+ 12%)

Résultats des votes :

- ▶ **1- Maintien de la cotisation UTL à 135€ adopté à l'unanimité**
- ▶ **2- Augmentation de la cotisation au Club à 12€ adoptée à l'unanimité**

**2.2 Inscriptions des étudiants pour 2019-2020 en juin**

Les sites de SETE et FRONTIGNAN inscriront des étudiants pour l'année 2019-2019 dès la fin juin 2019  
Sans inscription éventuelle dans des cours à effectifs limités (qui ne sont pas encore connus)

**2.3 Couleur des cartes et éventuelles modifications sur la fiche d'inscription**

**Couleur des cartes :** ▶ proposée et votée à la majorité : **jaune**

Les Cartes d'adhésion au club commenceront **par 7....**

Pour les couples d'adhérents (rappel) 2 chèques de 135 euros

Fiche inscription Noter la date d'inscription

Informez sur la fiche de l'encaissement des chèques en fin d'année 2019

L'encaissement des chèques se faisant fin décembre → Pas de chèques partiels sur l'adhésion

**2.4 Les disponibilités des salles dans les sites pour préparer la rentrée**

Demande aux vice-présidents d'envoyer la liste des salles et les horaires de leur site dès que possible à la vice-présidente chargée des études et des emplois du temps (Mme Boulmier)

**3° L'UFUTA et Nous**

**3.1 Les Assises d'Évry juin 2019 (3 jours)**

Conférences, communications, les concours : les Chardons (photos-vidéos) - les Plumes (Etude Thématique, Poésie, Nouvelle...)

A l'actif de l'UTL34 : Une étude sur les cryptomonnaies (document élaboré par Mr Pons avec l'aide de Mr Morel) sera proposée dans « Etude Thématique du concours des Plumes » et l'atelier Ecriture de Mme Costes concoure dans la rubrique « Poésie » du même concours.

Une délégation de l'UTL34 de 8 personnes participera à ces Assises UFUTA qui ont lieu tous les 3 ans :

Mr Ravaille- Mr et Mme Boulmier- Mme Jegat- Mr Nigoul (pour une conférence sure : « que peuvent nous dire les mythes sur les connaissances ? » Mr Pons (pour un diplôme éventuel au concours des Plumes), Mme Heil (pour la présentation de l'atelier théâtre de l'UTL à l'UFUTA, Mme Engelvin.

### **3.2 La problématique de l'adhésion à Génération Mouvement via l'UFUTA et conséquences**

Par son vote, l'UFUTA ne peut adhérer que si les membres qui ne veulent pas adhérer ne sont pas engagés financièrement.

En effet, Génération Mouvement demandait que l'UFUTA adhère avec une cotisation globale et que ce soit l'UFUTA qui gère les cotisations des UTL intéressées MAIS les UTL qui ne sont pas intéressées par cette adhésion se sont opposées à juste titre à ce fonctionnement.

Une suggestion est apparue : Les UTL de l'UFUTA qui seraient intéressés pourraient créer une association nouvelle avec des statuts nouveaux qui comporteraient la notion d'appartenir à l'UFUTA (« UFUTA voyages » ?).

Cette création est en cours d'étude et devrait se finaliser en avril. Cette association pourrait ainsi gérer les adhésions à « Génération mouvement » pour ces membres qui souhaitent avoir une couverture légale et une assurance pour l'organisation de sorties et voyages.

### **Vote de principe du CA de l'UTL34 pour donner le pouvoir au président de l'UTL34 d'adhérer à cette association nouvelle:**

Rappel et remarque de Mr Ravaille :

- Il est impératif pour continuer sorties et voyages à l'UTL, d'avoir une immatriculation comme organisateur de voyages, une assurance, pour bénéficier de tarifs de groupe, de gratuité... Toutes ces limites tombent si on devient membre de Génération Mouvement (déjà expliqué).

### **► VOTE : Le CA de l'UTL34 donne les pleins pouvoirs à son président pour entrer dans cette association à la majorité des membres présents.**

Contre :0 Abstention :1

### **4-2 Le Siège de l'UFUTA :**

L'UFUTA a changé de Siège (à titre gracieux) : 103 bd Saint Michel à Paris qui est aussi le Siège de la conférence des Présidents d'Universités : C'est une reconnaissance certaine pour l'UFUTA.

### **4-4 La journée des dirigeants et le rescrit fiscal**

L'UTL de Nîmes a présenté le rescrit fiscal : Il s'agit de permettre aux adhérents de l'UTL de bénéficier de la déductibilité de leurs impôts de l'adhésion à l'UTL mais cela nécessite des conditions bien précises qu'on étudiera au sein de l'UTL34 très prochainement pour en voir la possibilité ou pas.

### **4.4 Hébergement du site informatique de l'UFUTA par celui de l'UTL34 ?**

#### **► vote pour l'hébergement : proposition adoptée à la majorité**

2 absentions

### **4° Le point financier sur le budget en cours**

**4.1 Le budget 2018-2019 en cours** : document distribué aux administrateurs, commenté par le trésorier : RAS

### **4.2 Les investissements 2018-2019**

SETE : Mme Fournier demande un appareil audio pour les langues pour écouter des CD+ hauts parleurs (ou petite enceinte Bluetooth)

### **4.3 L'inventaire de tout l'UTL (sites -Siège)**

« Merci à Mr Guyon d'avoir fait l'inventaire très précis dans tous les sites, avec l'aide des VP ».

Le matériel obsolète sera sorti de l'inventaire de l'UTL

### **4-4 Nomination d'un trésorier adjoint**

**► Vote : Sur proposition du Président, en accord avec le Trésorier, Mr Robert Guyon est nommé comme trésorier adjoint à l'unanimité.**

**Il aura plus particulièrement 2 missions : La gestion de l'inventaire**

**La gestion financière du club**

## 5° La fête de fin d'année

### 5.1 Résultats de l'enquête sur la fête et conséquence :

Envois de 814 emails - 502 ont été ouverts - 224 adhérents ont répondu

Suivent l'analyse des réponses de ces 224 adhérents et un échange des membres autour de la valeur statistique significative des résultats de cette enquête (224 réponses sur 1100 adhérents)

En conclusion, et compte tenu du résultat des réponses des 224 adhérents qui ont répondu majoritairement au maintien de la fête dans sa structure actuelle, Mr Ravaille soumet au CA, organe décisionnaire, le maintien de cette fête dans sa structure actuelle indiquant qu'il est souhaitable de suivre la volonté exprimée par les adhérents

### **► Vote : Le CA vote à la majorité des membres présents le maintien de la fête dans sa structure**

Résultats du vote : Oui 16 Contre 8 Abstentions 3

### 5.2 Préparation de la fête de juin 2020

La fête aura lieu à Frontignan. La fête garde donc sa structure actuelle.

La prochaine réunion de la nouvelle commission des fêtes aura lieu le samedi 6 avril à Agde.

Seront invités, par le Président, **tous les adhérents qui ont proposé leur aide lors de l'enquête.**

Parallèlement, il serait bon d'avoir au minimum 2 représentants par site. Les VP sont invitées à envoyer rapidement à Mme Jégat les noms des représentants désignés pour leur site pour siéger à cette commission qui devra être pérenne dans la durée (2019 -2021 fin du mandat du CA)

## 6° Le point sur le club de l'UTL34 : Activités- Fonctionnement- Communication

Mr Sanchez recense 80 adhésions au CLUB en 2018-2019 à ce jour

### **Demandes de Mr Sanchez**

- 1- « Je souhaiterais qu'on puisse informer tous les adhérents de l'UTL et du Club, dès la fin du mois de mai puisque les plannings 2019-2020 sont prêts ce jour, sur le site et avec envois d'emails à chacun via le site, →Mr Ravaille donne son accord et en informera Mr Barale
- 2- A l'avenir, « pour des voyages ou sorties non complets je souhaiterais qu'un flash d'urgence soit édité sur le site, si besoin »

## 7° L'Atelier théâtre

### 6.1 Dénomination de la troupe de cet atelier :

Mme Heil : « les comédiens de l'Atelier Théâtre de l'UTL souhaiteraient distinguer le nom de la troupe et l'atelier théâtre de l'UTL ».

Mr Ravaille se montre plutôt favorable à cette suggestion mais revient sur la dénomination de la troupe.

On suggère : « Les Baladins de l'UTL » ? → à revoir avec les comédiens qui avaient proposé « les Baladins de Thau »

### 6.2 Démarches pour les représentations de l'atelier théâtre en 2019-2020

A Balaruc En bonne voie dans la programmation culturelle de la ville 2019-2020 (novembre 2019 ??) dans la salle de spectacle du nouveau centre culturel « le Piano Tiroir »

A Pézenas ? oui A Vias ? A Mèze ? A Béziers à l'UTT : « oui » nous dit Mr Sanchez qui va se mettre en relation avec le président qu'il connaît bien....

## 8° Point autour du partenariat avec l'OMC (office municipal culturel) de Balaruc-les-Bains

Mme Michèle Jégat siège au CA en tant que représentante de l'UTL et a été réélue au Bureau de l'OMC en tant que trésorière de l'OMC. Mme Engelvin qui est sa suppléante siège au CA en tant qu'invitée permanente aux réunions du CA.

Le montant de la cotisation est dorénavant suspendu= 0€ (le budget de l'OMC le permettant)

Chaque association culturelle (dont l'UTL) a fait acte volontaire d'adhérer à l'OMC en respectant charte et statuts et possède chacune un siège au CA.

En 2018-2019, L'UTL a participé aux journées des associations, à la fête de la Culture de l'OMC, à l'inauguration festive sur 2 jours du nouveau centre culturel de Balaruc (participation active avec un quiz UTL).

A travers notre participation active au CA de l'OMC et ses activités, Balaruc les Bains nous offre la résidence pour l'UTL (bien que notre siège soit à Agde et notre site à Frontignan) en nous prêtant des salles pour nos cours UTL (au Piano- Tiroir, à l'Espace Louise Michel) ainsi que la possibilité de se brancher à leur réseau internet au Piano Tiroir (pour Mr Gobert).

### **9° Point sur les adhésions UTL enregistrées comptablement à ce jour**

Agde 150 Frontignan 182 (189 l'an passé) Lamalou 86 (77) Mèze 137 (126) Sète 403(393) Tourbes131(134)  
= 1127adhérents étudiants payants + (77 adhérents club)

### **10° Questions diverses :**

**10-1 Conférences :** échanges autour de l'enquête de satisfaction distribuée dans certains sites

**10-2 Mme Coine propose d'installer une boîte d'échanges de livres** à l'extérieur devant la salle de l'UTL à Agde ??,

Mr Ravaille répond →Poser la question à la Mairie avant toute action car c'est sur le domaine public

**10-3 La grève générale de mardi 19 mars ? : quelle incidence sur le fonctionnement de l'UTL ?**

**10-4 La date du CA prévue le 18 mai sera reportée si nécessaire** pour ne pas gêner la sortie à Sorèze à laquelle des VP participent

**10-5 Le président de l'Université de Montpellier 3 a sur son bureau, à la signature, une convention de l'UTL34 avec l'ITTIC (un des départements de l'université)**

L'UTT de Béziers souhaite également signer cette convention pour établir son lien organique avec une Université et pouvoir ainsi adhérer à l'UFUTA.

L'UTL34 a déjà un lien organique universitaire.

**Avec cette convention supplémentaire,** les étudiants de l'UTL34 pourraient assister à des cours en tant que candidats libres à l'ITTIC

La secrétaire, Michèle JEGAT

Le Président, Stéphane RAVAILLE